

FCP de droit français

**LAZARD CONVERTIBLE
EURO MODERATO**

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2023

Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux comptes : Mazars

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	9
3. Rapport de gestion	10
4. Informations réglementaires	16
5. Certification du Commissaire aux Comptes	22
6. Comptes de l'exercice	28
7. Annexe(s)	46
Information SFDR	47

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Convertible Euro Moderato

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Convertible Euro Moderato - Part A
Code ISIN :	FR0010899161
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	+33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente :	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément :	Ce produit est autorisé en France. Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document :	17/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : €STR Capitalisé +2,50%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Sous la responsabilité de Lazard Frères Gestion, la gestion financière du FCP est déléguée à Lazard Asset Management LLC, New York. Afin de réaliser cet objectif de performance, le Fonds investira jusqu'à 100% de son actif net maximum dans des obligations convertibles de la zone euro, avec une gestion active et exhaustive des sources de profits globales du portefeuille, à savoir, l'exposition actions, l'exposition aux taux (avec une sensibilité comprise entre 0 et 7) et la volatilité implicite des marchés actions. La sélection de valeurs implique la prise en considération de la structure, des clauses juridiques et des éléments quantitatifs et qualitatifs des obligations convertibles.

Le portefeuille est composé :

- entre 25 et 100 % maximum de l'actif net :

- d'obligations convertibles ou assimilables émises principalement en zone euro par des entreprises et des institutions financières. Ces titres seront libellés en euro ;
- d'obligations échangeables en actions émises principalement en zone euro par des entreprises et des institutions financières. Ces titres seront libellés en euro ;

• d'obligations à bon de souscription émises par des entreprises et des institutions financières. Ces titres seront libellés en euro ;

• de titres subordonnés à durée indéterminée émis par des entreprises et des institutions financières de la zone euro. Ces titres seront libellés en euro ;

• d'obligations d'Etat et de titres de créances émis par des Etats ;

• d'obligations et titres de de créances négociables libellés en Euro émis par des entreprises et des institutions financières sans contraintes de notations ;

- entre 0 et 75% maximum de l'actif net, en instruments monétaires. Néanmoins, en cas d'avis très négatif sur les marchés, le portefeuille pourra être investi en instruments monétaires jusqu'à 100% de l'actif net ;

- entre 0 et 10% maximum de l'actif net de prises et mises en pensions ;

- à hauteur de 15% maximum de l'actif net d'obligations dont la valeur est indexée sur indice boursier ;

- à hauteur de 10% maximum de l'actif net en actions : la part actions du Fonds ne proviendra que de la conversion d'instruments et / ou de l'exercice d'options présentes en portefeuille. La gestion visera à maintenir l'exposition actions globale du portefeuille (delta actions) en dessous de 40% de l'actif ;

- à hauteur de 10% maximum en OPCVM monétaires et/ou monétaires court terme français ou étrangers et/ou en FIA monétaires et/ou monétaires court terme français ou établis dans l'UE respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, et/ou en fonds d'investissement monétaires étrangers respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, si ces Fonds investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion SAS.

L'investissement pourra être réalisé aussi bien dans des obligations investment grade (notées ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou spéculative/high yield (notées ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou bien encore dans des obligations non notées par une agence de notation. La société de gestion ne dépend pas exclusivement et mécaniquement des notations des agences mais recourt à sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit des titres entrant en portefeuille. Le gérant n'investira pas dans des obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds).

Le FCP peut utiliser des futures, des swaps, des options, sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux. Les instruments dérivés ou les titres intégrant des dérivés seront utilisés dans la limite de 100% de l'actif net du FCP.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée : **3 ans**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>		<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>	
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 330 €	7 590 €
	Rendement annuel moyen	-29,6%	-8,8%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 090 €	7 590 €
	Rendement annuel moyen	-19,1%	-8,8%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 770 €	10 210 €
	Rendement annuel moyen	-2,3%	0,7%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 620 €	10 710 €
	Rendement annuel moyen	6,2%	2,3%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/07/2021 - 14/07/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/09/2019 - 14/09/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/04/2020 - 14/04/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	486 €	672 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,9%	2,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,0% avant déduction des coûts et de 0,7% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	74 €
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,1%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	12 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse

www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=OOA

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Convertible Euro Moderato

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Convertible Euro Moderato - Part R
Code ISIN :	FR0010906461
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	+33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente :	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément :	Ce produit est autorisé en France. Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document :	17/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : €STR Capitalisé +1,60%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Sous la responsabilité de Lazard Frères Gestion, la gestion financière du FCP est déléguée à Lazard Asset Management LLC, New York. Afin de réaliser cet objectif de performance, le Fonds investira jusqu'à 100% de son actif net maximum dans des obligations convertibles de la zone euro, avec une gestion active et exhaustive des sources de profits globales du portefeuille, à savoir, l'exposition actions, l'exposition aux taux (avec une sensibilité comprise entre 0 et 7) et la volatilité implicite des marchés actions. La sélection de valeurs implique la prise en considération de la structure, des clauses juridiques et des éléments quantitatifs et qualitatifs des obligations convertibles.

Le portefeuille est composé :

- entre 25 et 100 % maximum de l'actif net :

- d'obligations convertibles ou assimilables émises principalement en zone euro par des entreprises et des institutions financières. Ces titres seront libellés en euro ;
- d'obligations échangeables en actions émises principalement en zone euro par des entreprises et des institutions financières. Ces titres seront libellés en euro ;

• d'obligations à bon de souscription émises par des entreprises et des institutions financières. Ces titres seront libellés en euro ;

• de titres subordonnés à durée indéterminée émis par des entreprises et des institutions financières de la zone euro. Ces titres seront libellés en euro ;

• d'obligations d'Etat et de titres de créances émis par des Etats ;

• d'obligations et titres de de créances négociables libellés en Euro émis par des entreprises et des institutions financières sans contraintes de notations ;

- entre 0 et 75% maximum de l'actif net, en instruments monétaires. Néanmoins, en cas d'avis très négatif sur les marchés, le portefeuille pourra être investi en instruments monétaires jusqu'à 100% de l'actif net ;

- entre 0 et 10% maximum de l'actif net de prises et mises en pensions ;

- à hauteur de 15% maximum de l'actif net d'obligations dont la valeur est indexée sur indice boursier ;

- à hauteur de 10% maximum de l'actif net en actions : la part actions du Fonds ne proviendra que de la conversion d'instruments et / ou de l'exercice d'options présentes en portefeuille. La gestion visera à maintenir l'exposition actions globale du portefeuille (delta actions) en dessous de 40% de l'actif ;

- à hauteur de 10% maximum en OPCVM monétaires et/ou monétaires court terme français ou étrangers et/ou en FIA monétaires et/ou monétaires court terme français ou établis dans l'UE respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, et/ou en fonds d'investissement monétaires étrangers respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, si ces Fonds investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par Lazard Frères Gestion SAS.

L'investissement pourra être réalisé aussi bien dans des obligations investment grade (notées ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou spéculative/high yield (notées ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou bien encore dans des obligations non notées par une agence de notation. La société de gestion ne dépend pas exclusivement et mécaniquement des notations des agences mais recourt à sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit des titres entrant en portefeuille. Le gérant n'investira pas dans des obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds).

Le FCP peut utiliser des futures, des swaps, des options, sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux. Les instruments dérivés ou les titres intégrant des dérivés seront utilisés dans la limite de 100% de l'actif net du FCP.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés

Période de détention recommandée :

3 ans

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<i>Minimum</i>		<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>	
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 330 €	7 590 €
	Rendement annuel moyen	-29,7%	-8,8%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 020 €	7 590 €
	Rendement annuel moyen	-19,8%	-8,8%
Intmédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 680 €	9 930 €
	Rendement annuel moyen	-3,2%	-0,2%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 540 €	10 420 €
	Rendement annuel moyen	5,4%	1,4%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/07/2021 - 14/07/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/09/2019 - 14/09/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/04/2020 - 14/04/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	572 €	936 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,8%	3,2% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,0% avant déduction des coûts et de -0,2% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,7% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	161 €
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,1%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	11 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse

www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=OOR

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le **FCP LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO** (code ISIN : FR0010899161) :

- 1) Insertion d'une information relative aux investisseurs russes et biélorusses ;
- 2) Règlement : suppression de la mention optionnelle relative au plafonnement des rachats (« Gates ») ;
- 3) Acceptation des ordres de souscriptions et rachats en parts/actions et ou en montant (le cas échéant).

➤ **Date d'effet : 16/06/2022**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le **FCP LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO** (code ISIN : FR0010899161) la modification des modalités de calcul de commissions de surperformance afin d'intégrer les orientations de l'ESMA (ESMA 34-39-992)

➤ **Date d'effet : 01/07/2022**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le **FCP LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO** (code ISIN : FR0010899161) la décimalisation en millième de parts.

➤ **Date d'effet : 15/07/2022**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le **FCP LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO** (code ISIN : FR0010899161) :

- 1) Insertion d'une « information benchmark » dans le DICI ;
- 2) Ajout du risqué lié aux investissements ESG et limites méthodologiques ;
- 3) Modification rédactionnelle de la politique de gestion ISR.

➤ **Date d'effet : 18/08/2022**

Le DICI du **FCP LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO** (code ISIN : FR0010899161) est passé au DIC PRIIPS (Document d'Information Clé et Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) au 1^{er} janvier 2023, conformément au règlement européen visant à uniformiser l'information précontractuelle des produits financiers destinés aux investisseurs de détail. Dans le cadre du passage au DIC PRIIPS, le prospectus publié comprend l'annexe SFDR.

PERFORMANCE

La performance de la Lazard Convertible Euro Moderato part A sur la période est de : +9,56%

La performance de la Lazard Convertible Euro Moderato part R sur la période est de : +8,27%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice Ester+2,5% sur la période est de : +4,2%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Economie

La croissance a surpris favorablement dans les pays occidentaux malgré les efforts des banques centrales pour faire plier l'activité et contrer l'inflation. Les répercussions économiques de la crise énergétique ont finalement été moins importantes que prévues en Europe et l'économie américaine a fait preuve de résistance, les consommateurs continuant de dépenser en puisant dans leur épargne. La croissance chinoise a été freinée par les confinements avant de rebondir fortement après la levée complète des restrictions. Grâce à la baisse des prix de l'énergie et à la résorption des tensions d'approvisionnement, l'inflation a passé un pic aux Etats-Unis et en Europe.

L'amélioration des perspectives économiques semble toutefois fragile. L'inflation sous-jacente se révèle persistante, l'économie américaine donne des signes de retournement, le rebond des services commence à s'étioler dans la zone euro, la reprise de l'économie chinoise s'essouffle et l'augmentation brutale des taux d'intérêt a mis à jour des fragilités dans le système financier, comme en témoignent les faillites de plusieurs banques régionales aux Etats-Unis et le rachat en catastrophe de Credit Suisse par UBS en mars 2023.

Aux Etats-Unis, la croissance du PIB a ralenti pour s'établir à +1,8% sur un an au T1 2023. Les créations d'emplois ont ralenti à +316 000 en moyenne par mois. Le taux de chômage est resté stable à 3,6%. La croissance annuelle du salaire horaire a ralenti à +4,4%. Le glissement annuel des prix à la consommation a ralenti à +4,0% et +5,3% hors énergie et alimentation.

La Fed a augmenté son taux directeur de +3,5% pour le porter dans la fourchette de 5,00%-5,25%, avec la séquence suivante : trois hausses consécutives de +0,75% entre juillet et novembre 2022, +0,50% en décembre 2022 et trois hausses consécutives de +0,25% en février, en mars et en mai 2023. Après dix hausses de taux consécutives depuis le début du cycle de resserrement, la Fed a fait une première pause en juin. S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Fed a annoncé, en mars 2023, la création d'un nouveau mécanisme d'accès à la liquidité (« Bank Term Funding Program »).

A l'issue des élections américaines de mi-mandat du 8 novembre 2022, les démocrates ont conservé leur majorité au Sénat et les républicains ont remporté la Chambre des représentants.

Dans la zone euro, la croissance du PIB a ralenti à +1,0% sur un an au T1 2023. Le PIB a diminué de 0,5% en Allemagne tandis qu'il a augmenté de +0,9% en France, +1,9% en Italie et +4,2% en Espagne. Le taux de chômage dans la zone euro a baissé à 6,5%. Le glissement annuel des prix à la consommation a ralenti à +5,5%. Hors énergie et alimentation, l'inflation a accéléré à +5,4%.

La BCE a remonté ses taux directeurs de +4,0%, avec la séquence suivante : +0,50% en juillet 2022, deux hausses consécutives de +0,75% en septembre et en octobre 2022, trois hausses consécutives +0,50% entre décembre 2022 et mars 2023 et deux hausses consécutives de +0,25% en mai et en juin 2023. Le taux de dépôt est passé de -0,50% à 3,50%, le taux de refinancement de 0% à 4,00% et le taux de la facilité marginale de prêts de 0,25% à 4,25%.

S'agissant des mesures non-conventionnelles, la BCE a approuvé, en juillet 2022, la création d'un dispositif (« Transmission Protection Instrument ») qui pourrait être activé en cas d'emballlement des marges de crédit. En décembre 2022, la BCE a annoncé une réduction du montant de son portefeuille APP (« Asset Purchase Programme ») à partir de mars 2023. En juin 2023, la BCE a annoncé mettre un terme aux réinvestissements effectués dans le cadre de son programme APP.

En Italie, la coalition de droite a remporté une nette victoire aux élections législatives du 25 septembre 2022. Giorgia Meloni a été élue présidente du Conseil le 22 octobre 2022.

En Chine, la croissance du PIB a rebondi à +4,5% sur un an au T1 2023. L'activité a bénéficié de la levée complète des restrictions sanitaires en décembre 2022. Le taux de chômage urbain a baissé à 5,2%. Le glissement annuel des prix à la consommation a ralenti à 0% et +0,4% hors énergie et alimentation. La banque centrale chinoise a baissé son taux directeur de 20 points de base, portant le taux de refinancement à 1 an à 2,65%.

A l'issue du 20^{ème} Congrès du PCC d'octobre 2022, Xi Jinping a obtenu un troisième mandat en tant que secrétaire général du Parti et de chef des armées. Xi Jinping a formellement été réélu Président de la République pendant la session annuelle du parlement chinois de mars 2023. A cette occasion, le gouvernement a annoncé viser une croissance « autour de +5,0% » en 2023.

Marchés

L'indice MSCI World des marchés actions mondiaux a augmenté de +14,4% sur un an. Le Topix en yen a augmenté de +22,3%, l'Euro Stoxx en euros de +20,6% et le S&P 500 en dollars de +17,6%. A contrario, l'indice MSCI des actions émergentes en dollars a baissé de 1,1%.

Les marchés actions des pays occidentaux sont restés à peu près stable au second semestre 2022 avant d'augmenter fortement au premier semestre 2023, l'économie mondiale affichant une résistance inattendue. Les hausses de taux de la banque centrale américaine n'ont finalement pas fait dérailler le cycle d'expansion aux Etats-Unis, les répercussions de la crise énergétique sur l'économie européenne ont été moins importantes que ce que l'on pouvait craindre et la réouverture de l'économie chinoise est intervenue plus rapidement que prévu.

Les marchés obligataires ont enchaîné les phases de hausses et de baisses, les investisseurs basculant d'un scénario à l'autre en matière d'évolution des politiques monétaires. Le taux à 10 ans du Trésor américain est passé de 3,01% à 3,84%, avec un point bas à 2,57% début août 2022 et un point haut à 4,24% fin octobre 2022. Le taux à 10 ans de l'Etat allemand est passé de 1,34% à 2,39%, avec un point bas à 0,78% début août 2022 et un point haut à 2,75% début mars 2023.

D'après les indices ICE Bank of America, les spreads de crédit des émetteurs privés européens sont passés de 208 à 148 points de base sur le compartiment investment grade et de 641 à 446 points de base sur le compartiment high yield.

Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié de +4,1% contre le dollar et de +10,7% contre le yen. Il s'est déprécié de 0,2% contre la livre sterling et de 2,4% contre le franc suisse. Les devises émergentes se sont en moyenne dépréciées de 5,0% contre le dollar, d'après l'indice de JPMorgan.

L'indice S&P GSCI du prix des matières premières a baissé de 23,8% sur un an. Le prix du baril de Brent est passé de 115 dollars à 76 dollars avec un point haut à 122 dollars début juillet 2022 et un point bas à 72 dollars mi-mars 2023.

POLITIQUE DE GESTION

Avec une sensibilité actions moyenne de 33%, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato affiche une performance de +9,56% (part A) sur l'année fiscale. Notre exposition actions a bénéficié à la performance sur la période : dans un contexte de stabilisation des taux, les marchés actions européens affichent un rebond significatif, en particulier les sociétés liées au tourisme (aéronautique, hôtellerie), le luxe/habillement ainsi que les semiconducteurs. Des secteurs particulièrement représentés dans l'univers des obligations convertibles européennes. Notre exposition à la consommation discrétionnaire bénéficié particulièrement à la performance sur la période, en particulier le commerce en ligne, les compagnies aériennes, l'industrie aéronautique, l'hôtellerie et le luxe. Notre exposition à l'énergie/utilities ainsi qu'aux semiconducteurs a également bénéficié au fonds sur la période. Nos titres de l'habillement et de l'immobilier en Allemagne ont un impact légèrement négatif sur la période. Des taux haussiers sur la période ont un impact négatif, néanmoins, la duration relativement faible limite cet impact négatif. Les spreads de crédit se sont resserrés sur la période,

l'impact est positif. Au cours de l'exercice, nous avons activement géré l'exposition actions en renforçant la convexité du portefeuille : nous avons vendu un certain nombre de titres à delta trop faible ou trop élevé afin de renforcer des titres aux structures plus convexes, en particulier dans les secteurs de l'énergie, l'automobile, la cosmétique et l'ingénierie.

Ci-dessous les commentaires mensuels :

Juillet 22

En juillet 2022, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de +4.43%, tandis que l'Eonia capitalisé +2.5% gagne +0.16%. Le poids des obligations convertibles est en hausse à 99.0% et le monétaire en baisse à 1.0%. La sensibilité actions du fonds a une contribution positive avec des marchés actions en rebond sur le mois (Stoxx 600 +7.8% / Euro Stoxx 50 nr +7.5%). La sensibilité actions est en hausse sur la période et se situe actuellement à 35.3%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution positive avec des taux baissiers sur le mois, celle-ci est en légère baisse, se situant à 1.20 en fin de mois. Le resserrement des spreads de crédit a un impact positif également. Notre sélection de titres dans les services aux collectivités et dans l'industrie, en particulier les producteurs équipement électriques et l'aéronautique, a un impact fortement positif sur le mois. Notre exposition au luxe et aux services de paiement a un impact positif également. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 43.4% et 29.3%.

Août 22

En août 2022, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de -0.17%, tandis que l'Eonia capitalisé +2.5% gagne +0.22%. Le poids des obligations convertibles est en baisse à 95.6% et le monétaire en hausse à 4.4%. La sensibilité actions du fonds a une contribution négative avec des marchés actions en baisse sur le mois (Stoxx 600 -5.0% / Euro Stoxx 50 nr -5.1%). La sensibilité actions est en baisse sur la période et se situe actuellement à 29.3%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution négative avec des taux haussiers sur le mois, celle-ci est en hausse, se situant à 1.89 en fin de mois. L'écartement des spreads de crédit a un impact légèrement négatif. Notre sélection de titres dans la livraison de repas et l'hôtellerie a un impact positif sur le mois. Notre exposition au luxe, aux services informatiques, et aux composantes électriques a un impact négatif. Sur le mois, nous avons réduit notre exposition aux services aux collectivités électriques et aux services de paiement. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 39.5% et 29.6%.

Sept 22

En septembre 2022, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de -3.97%, tandis que l'Ester capitalisé +2.5% gagne +0.23%. Le poids des obligations convertibles est stable à 95.8% et le monétaire stable à 4.2%. La sensibilité actions du fonds a une contribution négative avec des marchés actions en baisse sur le mois (Stoxx 600 -6.4% / Euro Stoxx 50 nr -5.5%). La sensibilité actions est en baisse sur la période et se situe actuellement à 24.4%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution négative avec des taux haussiers sur le mois, partiellement compensée par une position tactique de réduction de la durée du fonds, l'exposition aux taux se situe à 1.91 en fin de mois. L'écartement des spreads de crédit a un impact légèrement négatif. Notre sélection de titres dans l'hôtellerie, la livraison de repas, l'habillement et l'aéronautique explique l'essentiel de la sous-performance. Sur le mois, nous avons vendu une position sur l'énergie renouvelable arrivant à maturité ainsi qu'allégé notre exposition aux infrastructures de télécommunications et d'énergie. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 40.4% et 30.5%.

Oct 22

En octobre 2022, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de +2.70%, tandis que l'Ester capitalisé +2.5% gagne +0.23%. Le poids des obligations convertibles est en légère hausse à 97.0% et le monétaire en baisse à 3.0%. La sensibilité actions du fonds a une contribution positive avec des marchés actions en hausse sur le mois (Stoxx 600 +6.4% / Euro Stoxx 50 nr +9.1%). La sensibilité actions est en hausse sur la période et se situe actuellement à 30.9%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution légèrement négative avec des taux haussiers sur le mois, partiellement compensée par une position tactique de réduction de la durée du fonds, l'exposition aux taux se situe à 1.81 en fin de mois. Le resserrement des spreads de crédit a un impact légèrement positif. Notre sélection de titres dans l'aéronautique, l'hôtellerie, les compagnies aériennes et les composantes électroniques explique l'essentiel de la surperformance. Sur le mois, nous avons vendu une position dans les services informatiques arrivant prochainement à maturité. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 42.2% et 31.5%.

Nov 22

En novembre 2022, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de +3.03%, tandis que l'Ester capitalisé +2.5% gagne +0.32%. Le poids des obligations convertibles est en hausse à 97.4% et le monétaire en baisse à 2.6%. La sensibilité actions du fonds a une contribution positive avec des marchés actions en hausse sur le mois (Stoxx 600 +6.9% / Euro Stoxx 50 nr +9.7%). La sensibilité actions est en hausse sur la période et se situe actuellement à 33.4%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution légèrement positive avec des taux baissiers sur le mois, l'exposition aux taux se situe à 1.98 en fin de mois. Le resserrement des spreads de crédit a un impact légèrement positif. Notre sélection de titres dans le luxe, l'aéronautique, les services de livraison à domicile, et les semiconducteurs explique l'essentiel de la performance. Notre sélection dans les logiciels liées au tourisme et les services de paiement coûtent légèrement. Sur le mois, nous avons vendu une position dans l'ingénierie et initié une nouvelle position primaire dans les services aux collectivités. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 43.5% et 28.6%.

Dec 22

En décembre 2022, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de -0,54%, tandis que l'Ester capitalisé +2,5% gagne +0,34%. Le poids des obligations convertibles est stable à 97,0% et le monétaire stable à 3,0%. La sensibilité actions du fonds a une contribution négative avec des marchés actions en baisse sur le mois (Stoxx 600 -3,3% / Euro Stoxx 50 nr -4,0%). La sensibilité actions est en baisse sur la période et se situe actuellement à 30,6%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution légèrement négative avec des taux haussiers sur le mois, l'exposition aux taux se situe à 2,02 en fin de mois. Le léger écartement des spreads de crédit a un impact neutre. Notre sélection de titres dans l'habillement sportif, les composantes électroniques, la livraison de repas, et l'aéronautique contribue à la performance. Notre exposition au luxe coûte et notre sélection dans l'hôtellerie et l'énergie a un impact négatif. Sur le mois, nous avons réduit notre exposition aux spiritueux et renforcé notre exposition aux services de nettoyage. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 43,9% et 29,0%.

Janv 23

En janvier 2023, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de +3,28%, tandis que l'Ester capitalisé +2,5% gagne +0,39%. Le poids des obligations convertibles est en baisse à 94,4% et le monétaire en hausse à 5,6%. La sensibilité actions du fonds a une contribution positive avec des marchés actions en forte hausse sur le mois (Stoxx 600 +6,8% / Euro Stoxx 50 nr +9,9%). La sensibilité actions est en hausse sur la période et se situe actuellement à 34,9%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution légèrement positive avec des taux baissiers sur le mois, l'exposition aux taux se situe à 1,89 en fin de mois. Le resserrement des spreads de crédit a un impact positif. Notre sélection de titres dans l'hôtellerie, les compagnies aériennes, le luxe, et l'aéronautique contribue fortement à la performance. Notre exposition aux semiconducteurs coûte à la performance. Sur le mois, nous avons pris des profits dans le luxe et les composantes électroniques, et réduit notre exposition aux services internet et aux services de livraison. Nous avons aussi procédé à un « switch » dans les services de nettoyage en achetant une structure plus convexe du même émetteur. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 41,7% et 31,3%.

Fev 23

En février 2023, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de -0,99%, tandis que l'Ester capitalisé +2,5% gagne +0,37%. Le poids des obligations convertibles est en hausse à 96,1% et le monétaire en baisse à 3,9%. La sensibilité actions du fonds a une contribution légèrement positive avec des marchés actions en légère hausse sur le mois (Stoxx 600 +1,9% / Euro Stoxx 50 nr +1,9%). La sensibilité actions est en hausse sur la période et se situe actuellement à 36,4%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution légèrement négative avec des taux haussiers sur le mois, l'exposition aux taux se situe à 1,82 en fin de mois. L'écartement des spreads de crédit a un impact négatif. Notre sélection de titres dans l'automobile et la livraison de repas contribue positivement à la performance, néanmoins, notre exposition à l'aéronautique, l'habillement sportif, les infrastructures de télécommunication ainsi que l'immobilier, coûte à la performance. Sur le mois, nous avons réduit notre exposition aux services de paiement et aux compagnies aériennes. Nous avons renforcé notre exposition aux services aux collectivités et initié deux nouvelles positions dans l'énergie et à l'ingénierie industrielle. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 45,3% et 29,0%.

Mars 23

Sur le mois de mars 2023, le fonds Lazard Cavamac Convertibles Europe réalise une performance de -0,11% contre -0,45% pour son indicateur de référence, le Refinitiv Convertible Bond Focus Europe (couvert en EUR). La sensibilité actions du fonds est en légère baisse en absolu et stable en relatif, se situant à 53,5% contre 53,2% pour son indice en fin de période. La performance légèrement positive des marchés actions en Europe rapporte légèrement en absolu, la contribution relative reste neutre, l'exposition actions du fonds étant en ligne avec celle de l'indice. La sensibilité aux taux a un impact positif en absolu avec des taux en baisse sur le mois, l'impact est neutre en relatif, la sensibilité taux se situant à 1,76 contre 1,78 pour l'indice. Les spreads de crédit européens se sont légèrement écartés sur le mois, l'impact

est neutre relatif. Notre sélection de titres explique la majeure partie de la surperformance sur le mois : en particulier l'absence d'exposition à deux titres spécifiques présents l'indice de référence dans le secteur pharmaceutique, l'absence d'exposition au secteur immobilier suédois et la surperformance de nos titres dans la consommation discrétionnaire (LVMH, Amadeus, Campari), ayant un impact positif en relatif. L'absence d'exposition à un titre spécifique dans l'industrie de l'armement, présent dans l'indice, que nous excluons pour des raisons ESG, nous coûte en relatif sur le mois. Au cours de la période, nous avons réduit notre exposition aux matériaux (Sika) et renforcé des titres convexes dans la livraison de repas (Delivery Hero), l'énergie (TotalEnergies) et l'automobile (Mercedes). Nous avons également initié une nouvelle position sur Thales dans la défense.

Avril 23

En avril 2023, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de +0,42%, tandis que l'Ester capitalisé +2,5% gagne +0,42%. Le poids des obligations convertibles est en baisse à 94,5% et le monétaire en hausse à 5,5%. La sensibilité actions du fonds a une contribution positive avec des marchés actions en hausse sur le mois (Stoxx 600 +2,6% / Euro Stoxx 50 nr +1,8%). La sensibilité actions est en baisse sur la période et se situe actuellement à 36,8%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution neutre avec des taux inchangés sur le mois, l'exposition aux taux est stable et se situe à 2,10 en fin de mois. Les spreads de crédit, stables sur la période, ont une contribution neutre. Notre sélection de titres dans l'aéronautique, les services de paiement, l'hôtellerie, et le luxe contribue positivement à la performance. Notre exposition aux semi-conducteurs, aux équipements électriques, et aux compagnies aériennes coûte à la performance. Sur le mois, nous avons pris des profits dans l'aéronautique. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 45,3% et 26,7%.

Mai 23

En mai 2023, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de -1,10%, tandis que l'Ester capitalisé +2,5% gagne +0,51%. Le poids des obligations convertibles est en baisse à 95,1% et le monétaire en hausse à 4,9%. La sensibilité actions du fonds a une contribution négative avec des marchés actions en baisse sur le mois (Stoxx 600 -2,3% / Euro Stoxx 50 nr -1,9%). La sensibilité actions est en baisse sur la période et se situe actuellement à 33,7%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution neutre avec des taux inchangés sur le mois, l'exposition aux taux est stable et se situe à 2,10 en fin de mois. Les spreads de crédit, stables sur la période, ont une contribution neutre. Notre sélection de titres dans les équipements électriques et les services internet liés au voyage contribue positivement à la performance. Notre exposition au luxe, aux équipements de télécommunications et services de nettoyage coûte à la performance. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 45,6% et 26,9%.

Juin 23

En juin 2023, le fonds Lazard Convertible Euro Moderato réalise une performance de +1,70%, tandis que l'Ester capitalisé +2,5% gagne +0,48%. Le poids des obligations convertibles est stable à 95,2% et le monétaire en hausse à 4,8%. La sensibilité actions du fonds a une contribution positive avec des marchés actions en hausse sur le mois (Stoxx 600 +2,4% / Euro Stoxx 50 nr +4,4%). La sensibilité actions est en hausse sur la période et se situe actuellement à 38,6%. L'exposition aux taux du fonds a une contribution négative avec des taux haussiers sur le mois, l'exposition aux taux est en baisse et se situe à 1,95 en fin de mois. Le resserrement des spreads de crédit sur la période a une contribution positive. Notre sélection de titres a une forte contribution positive sur le mois. Nos titres des semi-conducteurs, des équipements électriques et des services de nettoyage contribuent positivement à la performance. Notre exposition à la consommation discrétionnaire, en particulier au luxe, à l'hôtellerie, et aux services de voyages en ligne, a également un impact positif. Le fonds reste principalement exposé sur des obligations convertibles françaises et allemandes à hauteur respective de 45,8% et 26,7%.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDF ZCP 14-09-24 CV		803 937,12
ECONOCOM GROUP 0.5% 06-03-23		734 975,50
ELIS EX HOLDELIS ZCP 06-10-23		711 027,60
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 18-02-24		604 050,00
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	599 734,51	
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23		540 660,00
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26		502 196,00
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27		461 023,22
NEXI ZCP 24-02-28 CV		446 800,00
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	437 528,77	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés :

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés :

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)
Néant	Néant

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie :

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	Néant
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	Néant

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace :

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus	Néant
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	Néant

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités. L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

RÈGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 (SFDR) :

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Rappel de l'objectif de gestion de promotion des critères ESG :

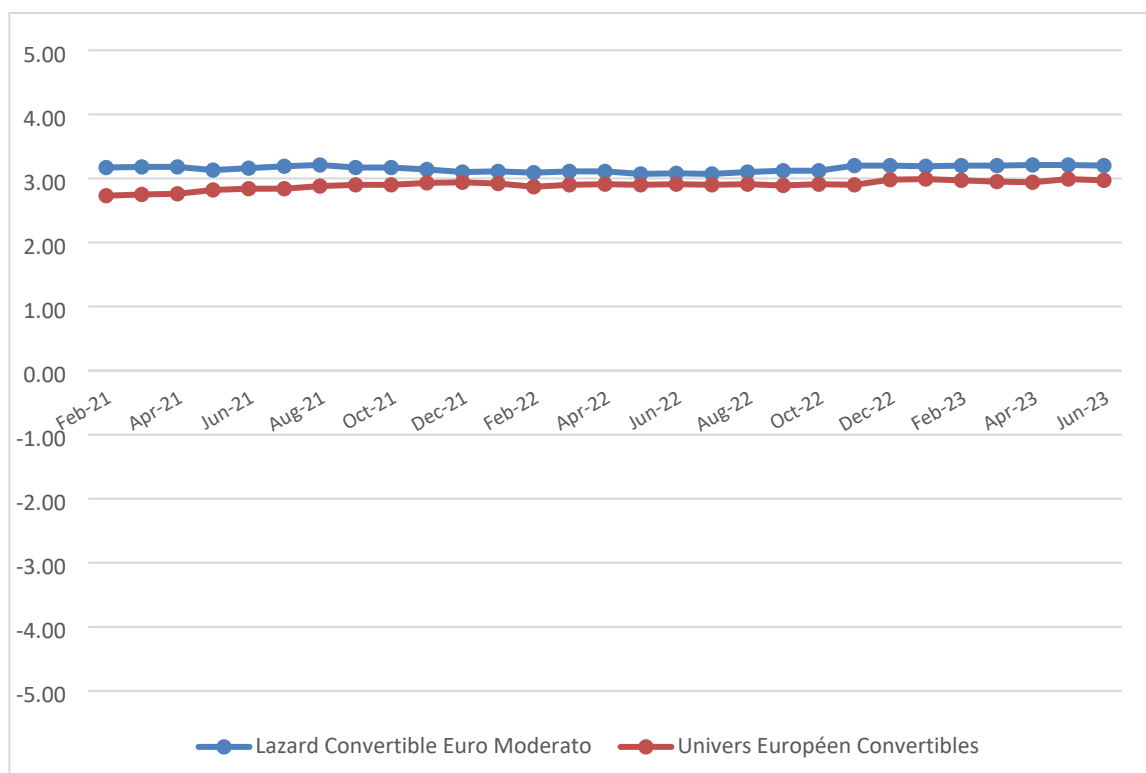
L'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) fait partie intégrante de notre processus d'analyse du potentiel de performance et de risque de nos investissements. L'équipe de gestion se base sur des fiches d'analyse de durabilité (« sustainability scorecards »), produites par Lazard Asset Management et/ou des prestataires externes, pour identifier l'impact et la gestion ESG des entreprises sur différents critères, tels que par exemple les ressources humaines et la gestion de la diversité, l'intensité d'utilisation des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'indépendance du conseil d'administration.

Ainsi, au minimum 90% de l'actif net sera analysé d'un point de vue extra-financier. Ces critères ESG sont pris en compte dans les choix d'investissement et leur pondération, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. De plus, les analystes-gestionnaires s'assurent du maintien d'une notation synthétique ESG moyenne meilleure que l'univers d'investissement. Cette note moyenne pondérée sera basée sur les notes assignées par les analystes-gestionnaires et subsidiairement celles de notre prestataire externe.

Compte rendu sur la performance extra-financière :

Au 30/06/2023, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 3.08 sur une échelle de -5 à +5. Elle était de 3.08 au 30/06/2022, à la fin du précédent exercice.

Au cours de la période mesurée depuis février 2021, la note moyenne ESG du portefeuille a varié entre 3,07 et 3,21, sur l'année fiscale, elle a varié entre 3,07 et 3,21 également. Elle est restée supérieure à celle de son univers d'investissement et a varié comme suit :



Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Néanmoins, nous pourrions revoir cette position à l'avenir. Nous évaluons différents fournisseurs de données d'analyse des critères de la taxonomie de l'Union européenne et sommes en train de finaliser le choix d'un fournisseur préféré pour ces données. Une fois que les données seront disponibles, nous visons à évaluer les critères de la taxonomie de l'UE pour les fonds concernés et déclarer les chiffres d'alignement dans nos divulgations SFDR de niveau 2, conformément à la réglementation.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des OPCVM, en excluant la gestion des FIA et la gestion sous mandats, peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques et des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2022 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

effectif au 31-12-2022 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2022 en €	Rémunération variable au titre de 2022 (cash payé en 2023 et différé attribué en 2023) en €
205	20 102 615	29 964 115

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2022 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 848 796
Autres	61	28 469 324
Total	64	34 318 120

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

FCP LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO

25 rue de Courcelles
75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts du FCP LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

DocuSigned by:

F03E23C213CF452...

31 octobre 2023

Gilles DUNAND-ROUX

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2023 en EUR

ACTIF

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 154 874,42	17 916 881,93
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	15 154 874,42	17 909 741,93
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	15 154 874,42	17 909 741,93
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		7 140,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		7 140,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES		105 679,60
Opérations de change à terme de devises		
Autres		105 679,60
COMPTES FINANCIERS	868 627,84	549 293,83
Liquidités	868 627,84	549 293,83
TOTAL DE L'ACTIF	16 023 502,26	18 571 855,36

PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 226 255,00	18 416 164,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-173 150,49	240 331,19
Résultat de l'exercice (a,b)	-143 924,99	-105 260,49
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	15 909 179,52	18 551 235,44
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		7 140,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		7 140,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		7 140,00
Autres opérations		
DETTES	114 322,74	13 479,92
Opérations de change à terme de devises		
Autres	114 322,74	13 479,92
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	16 023 502,26	18 571 855,36

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0922		5 215 980,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11 471,73	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	29 348,46	43 143,78
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	40 820,19	43 143,78
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	575,78	5 381,88
Autres charges financières		
TOTAL (2)	575,78	5 381,88
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	40 244,41	37 761,90
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	211 734,96	176 922,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-171 490,55	-139 160,10
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 565,56	33 899,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-143 924,99	-105 260,49

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Les instruments financiers de taux types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers de taux dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

. Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

○ **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

○ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

○ **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

➤ **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

SWING PRICING

La société de gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement depuis le 13 octobre 2016. Cette information est mise à la disposition des porteurs dans le prospectus du fonds, disponible au siège de la société de gestion, ainsi que sur son site internet.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion}}{\text{365 (ou 366 les années bissextiles)}} \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du FCP et versé intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du FCP et notamment :

de la gestion financière ;

de la gestion administrative et comptable ;

de la prestation du dépositaire ;

des autres frais de fonctionnement :

honoraires des commissaires aux comptes ;

publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)	
Frais de gestion financière	Actif net	A	0,565%	
		R	1,465%	
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100 % perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Actions, obligations convertibles, instruments assimilés, change	De 0 à 0,25%
			Instruments sur marché à terme	Néant
Commission de sur-performance	Actif net	A, R	15% de la performance supérieure à l'indicateur de référence, plafonnée à	
			0,50% de l'actif net	

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du FCP (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence, alors une commission de performance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du FCP et le Fonds de référence, est prélevée.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue.

En cas de sous-performance (actif net du FCP inférieur à l'actif net du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats de parts durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO A	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	18 551 235,44	33 066 974,07
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	36 005,59	2 020 638,10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 249 506,54	-12 497 766,95
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	143 196,86	717 033,66
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-380 340,92	-682 577,75
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	122 880,00	397 875,76
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-55 860,00	-92 820,00
Frais de transactions	-21 486,40	-44 373,04
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 941 686,04	-4 201 728,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-942 879,04	-2 884 565,08
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 884 565,08	-1 317 163,23
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-7 140,00	7 140,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		7 140,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-7 140,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-171 490,55	-139 160,10
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	15 909 179,52	18 551 235,44

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	15 154 874,42	95,26
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	15 154 874,42	95,26
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	15 154 874,42	95,26						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							868 627,84	5,46
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			688 109,03	4,33	9 653 384,39	60,68	4 309 878,49	27,09	503 502,51	3,16
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	868 627,84	5,46								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Frais de gestion fixe	10 451,10
	Frais de gestion variable	103 871,64
TOTAL DES DETTES		114 322,74
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-114 322,74

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO A		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-295	-3 519 240,55
Solde net des souscriptions/rachats	-295	-3 519 240,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 250	
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO R		
Parts souscrites durant l'exercice	168	36 005,59
Parts rachetées durant l'exercice	-3 454	-730 265,99
Solde net des souscriptions/rachats	-3 286	-694 260,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 536	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO A	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO R	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	99 188,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	82 922,85
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,50
Frais de gestion variables acquis	15 289,98
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,09
Rétrocessions des frais de gestion	
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 674,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	2 613,77
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,45
Frais de gestion variables acquis	3 045,04
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,53
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-143 924,99	-105 260,49
Résultat avant acompte(s)		
Total	-143 924,99	-105 260,49

	30/06/2023	30/06/2022
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-136 972,63	-90 026,08
Total	-136 972,63	-90 026,08

	30/06/2023	30/06/2022
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-6 952,36	-15 234,41
Total	-6 952,36	-15 234,41

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-173 150,49	240 331,19
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-173 150,49	240 331,19

	30/06/2023	30/06/2022
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-169 439,04	227 523,66
Total	-169 439,04	227 523,66

	30/06/2023	30/06/2022
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 711,45	12 807,53
Total	-3 711,45	12 807,53

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	30 921 329,01	28 244 380,89	33 066 974,07	18 551 235,44	15 909 179,52
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO A en EUR					
Actif net	25 423 754,46	23 161 310,62	31 421 339,84	17 568 295,77	15 570 235,40
Nombre de titres	2 027	1 851	2 332	1 545	1 250
Valeur liquidative unitaire	12 542,55	12 512,86	13 473,98	11 371,06	12 458,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-213,61	250,84	397,60	147,26	-135,57
Capitalisation unitaire sur résultat	8,32	-32,64	-134,60	-58,26	-109,59
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO R en EUR					
Actif net	5 497 574,55	5 083 070,27	1 645 634,23	982 939,67	338 944,12
Nombre de titres	23 794	22 253	6 751	4 822	1 536
Valeur liquidative unitaire	231,04	228,42	243,76	203,84	220,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,93	4,60	7,21	2,65	-2,41
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,91	-2,68	-4,56	-3,15	-4,52

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	300 000	347 426,89	2,19
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	700 000	680 574,25	4,28
LEG IMMOBILIEN AG 0.875% 01-09-25	EUR	700 000	628 796,24	3,95
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	800 000	735 462,22	4,62
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	700 000	661 475,27	4,16
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	400 000	358 228,63	2,25
TOTAL ALLEMAGNE			3 411 963,50	21,45
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	400 000	521 819,90	3,28
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	600 000	601 121,83	3,78
TOTAL ESPAGNE			1 122 941,73	7,06
ETATS-UNIS				
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 10-06-24	EUR	600 000	688 109,03	4,33
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 14-01-25	EUR	300 000	316 816,62	1,99
TOTAL ETATS-UNIS			1 004 925,65	6,32
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	19 829	938 546,33	5,90
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	9 882	640 026,09	4,03
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	400 000	503 502,51	3,17
SAFRAN ZCP 01-04-28 CV	EUR	4 903	856 579,46	5,38
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0% 15-06-26	EUR	4 334	828 382,29	5,20
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	9	837 712,71	5,27
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	3 300	623 013,65	3,92
SPIE 2.0% 17-01-28 CV	EUR	300 000	322 265,26	2,02
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	23 323	752 332,02	4,73
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	7 102	628 953,43	3,95
TOTAL FRANCE			6 931 313,75	43,57
ITALIE				
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	300 000	226 949,96	1,43
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	400 000	384 059,72	2,41
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	700 000	753 161,54	4,73
TOTAL ITALIE			1 364 171,22	8,57
PAYS-BAS				
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV ZCP 09-08-25	EUR	1 300 000	1 126 377,88	7,08
MERRILL LYNCH BV ZCP 30-01-26	EUR	200 000	193 180,69	1,21
TOTAL PAYS-BAS			1 319 558,57	8,29
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			15 154 874,42	95,26
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			15 154 874,42	95,26
Dettes			-114 322,74	-0,72
Comptes financiers			868 627,84	5,46
Actif net			15 909 179,52	100,00

Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO A	EUR	1 250	12 458,30	
Part LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO R	EUR	1 536	220,69	

7. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : LAZARD CONVERTIBLE EURO MODERATO

Identifiant d'entité juridique : 9695005U0YWGZORRAD97

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires appliquent des bonnes pratiques de gouvernance

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (EU) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques au plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : --%

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien, qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Au cours de la période de douze mois se terminant en juin 2023, le Fonds a cherché à maintenir une note ESG supérieure à celle de l'univers et à éviter d'investir dans des sociétés considérées comme violant les principes de l'UNGC et impliquées dans la production d'armes controversées, d'armes militaires, de charbon thermique ou de tabac. Le Fonds a atteint ces caractéristiques environnementales/sociales au cours de la période concernée en maintenant une note ESG moyenne pondérée supérieure à celle de l'univers Global Convertibles et en n'investissant pas dans les sociétés exclues, comme l'explique plus en détail la section ci-dessous sur les indicateurs de durabilité du Fonds.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

N/A

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

N/A

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

N/A

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

N/A

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Fonds a examiné une sélection des principaux impacts négatifs (PIN) sur les facteurs de durabilité en utilisant plusieurs méthodes, lorsque les données étaient disponibles, au cours de la période de référence.

Exclusions

Grâce à des règles générales de pré-investissement et à des exclusions basées sur l'activité, les investissements dans certaines entreprises ou certains pays ont été évités, ce qui a permis d'atténuer les impacts négatifs potentiels sur le développement durable. Les critères d'exclusion spécifiques sont disponibles dans l'information précontractuelle pertinente pour le Fonds.

Intégration de l'ESG et diligence raisonnable en matière d'investissement

Les questions environnementales et sociales importantes figurant dans les indicateurs obligatoires des PIN ont été intégrées dans le cadre de la recherche propre au gestionnaire d'investissement au cours de la période, en tenant compte, notamment, des facteurs sectoriels et géographiques qui ont une incidence sur l'importance et la pertinence des PIN pour chaque investissement. Le gestionnaire d'investissement s'est également référé à la recherche et aux données ESG de tiers pour obtenir des informations supplémentaires et un positionnement relatif par rapport au secteur et à l'univers. En intégrant ces considérations ESG dans le processus d'investissement, le gestionnaire d'investissement peut réduire ou éviter les impacts négatifs potentiels des investissements sur le développement durable.

Activités de gestion

Bien que l'engagement ne soit pas directement lié aux caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques du Fonds, le gestionnaire d'investissement a pris en compte les impacts négatifs sur les facteurs de durabilité par le biais d'actions telles que l'engagement et le vote sur des sujets ESG. Au cours de la période, le gestionnaire d'investissement a mené des missions axées sur des PIN importantes.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
01/07/2022 - 30/06/2023

Investissements les plus importants	Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1. Just Eat Takeaway	Biens de consommation discrétionnaires	7.26%	Pays-Bas
2. MTU Aero Engines AG	Industrie	6.5%	Allemagne
3. Safran SA	Industrie	6.48%	France
4. Accor SA	Biens de consommation discrétionnaires	5.38%	France

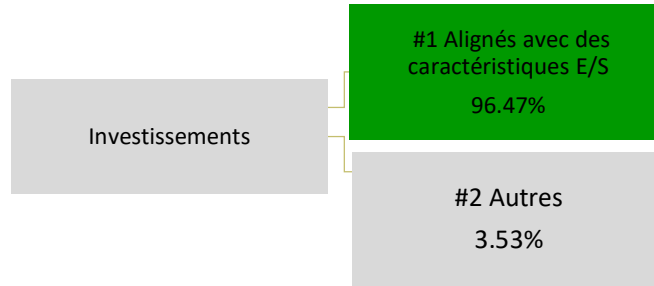
5. Puma SE	Biens de consommation discrétionnaires	5.2%	Allemagne
6. Prysmian SpA	Industrie	5.12%	Italie
7. Schneider Electric SE	Industrie	4.98%	France
8. Veolia Environnement	Service	4.51%	France
9. Deutsche Post Ag-Reg	Industrie	4.19%	Allemagne
10. Evonik Industries AG	Matériaux	4.1%	Allemagne
11. Elis SA	Industrie	4.07%	France
12. Amadeus It Group SA	Biens de consommation discrétionnaires	3.98%	Espagne
13. Leg Immobilien AG	Immobilier	3.93%	Allemagne
14. Worldline SA	Finance	3.91%	France
15. Edenred	Finance	3.83%	France

Note : La proportion des investissements est indiquée comme la taille moyenne des positions au cours de la période de référence.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?

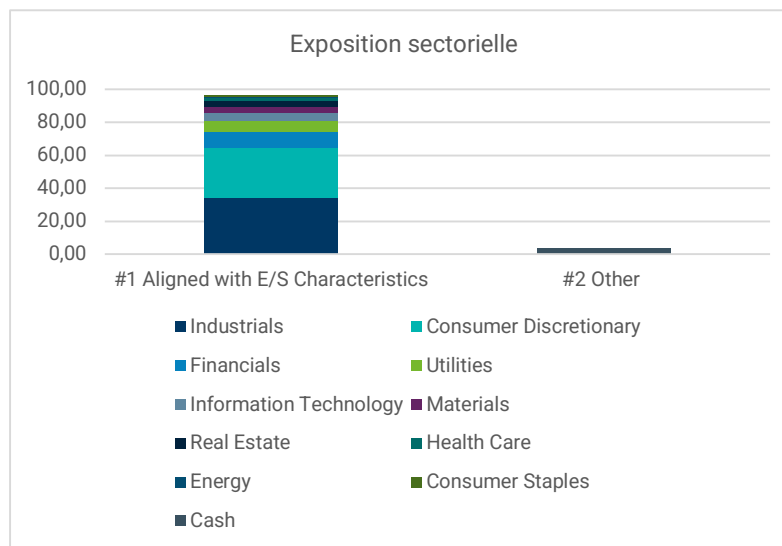


L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

#1 Alignés avec des caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Secteur	Pondération dans le portefeuille (%)
Industrie	34.93
Biens de consommation	30.40
Finance	9.62
Service	6.67
Technologie de l'information	4.32
Matériaux	3.96
Immobilier	3.79

Santé	1.88
Energie	0.61
Produits de consommation de base	0.31
Cash	3.53

Note : Basé sur les définitions sectorielles du GICS. Les allocations sectorielles sont présentées nettes de toute exposition aux liquidités ou aux produits dérivés dans le Fonds.

L'exposition moyenne aux activités liées aux combustibles fossiles était de 7,46% sur la période.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A

● **Est-ce que le produit financier a investi dans les activités liées aux combustibles fossiles et/ou à l'énergie nucléaire alignées avec la Taxonomie ?**

Oui

Dans le gaz fossile

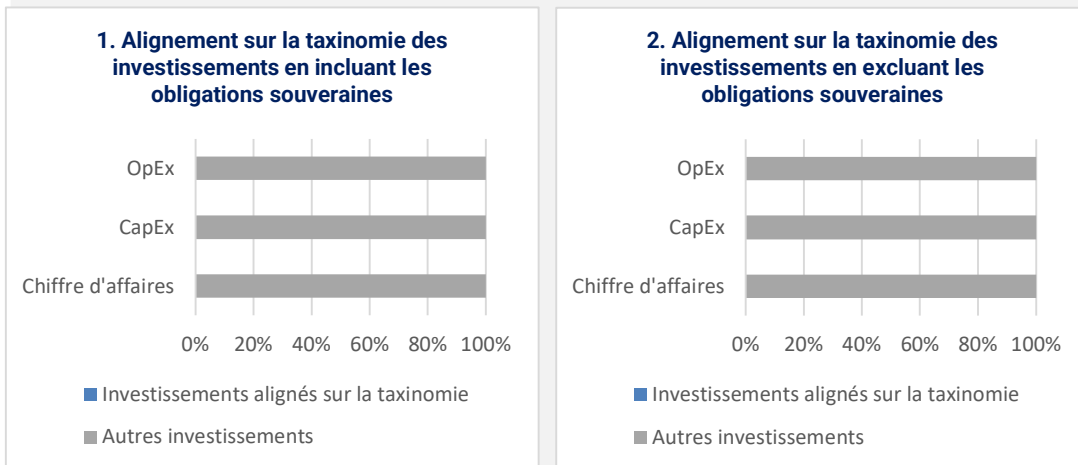
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en bleu le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et**

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobre en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

habilitantes ?

Non applicable. Le fonds n'a pas réalisé d'investissements alignés sur la taxonomie durant la période de référence.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?***

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

N/A. Le fonds n'a pas réalisé d'investissements durables durant la période de référence.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

N/A. Le fonds n'a pas réalisé d'investissements durables durant la période de référence.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

« #2 Autres » comprend d'autres investissements et instruments du fonds qui ne peuvent être alignés sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Fonds. Il s'agit notamment d'instruments dérivés à des fins de couverture, de liquidités et d'équivalents de liquidités, qui sont utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de liquidité.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le gestionnaire d'investissement a intégré les considérations ESG dans la recherche et la diligence raisonnable en matière d'investissement, en sélectionnant des

investissements pour promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales pertinentes du Fonds sur la base de la stratégie d'investissement spécifique et en appliquant des critères contraignants énoncés dans les informations précontractuelles du Fonds.

Bien que l'engagement ne soit pas directement lié aux caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques du fonds, le gestionnaire d'investissement peut avoir entrepris certaines activités de gestion, par le biais d'un dialogue constructif avec les représentants de la haute direction, afin de partager des points de vue lorsque l'occasion se présente, et de soutenir les entreprises qui entreprennent des changements positifs. Le gestionnaire d'investissement s'efforce d'intégrer les conclusions des activités de gestion dans les décisions d'investissement, et vice versa, afin d'améliorer la valeur à long terme.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Le Fonds n'a pas désigné d'indice comme référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
N/A